



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E27744

VALABLE JUSQU'AU 25/02/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/12/2004
3 000 000

Raison sociale : DEMATHIEU BARD BATIMENT SUD-EST

16 RUE DU HUIT MAI 1945
69100 VILLEURBANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Téléphone : 04 72 79 07 07

Fax : 04 72 79 07 00

Portable : 0626881316

Siret : 409 714 474 00049

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 4100001

Site Internet : www.demathieu-bard.fr/

E-mail : alexandra.coutaud@demathieu-bard.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1 273181

Responsabilité légale :

DE LAMARZELLE PHILIPPE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1283477

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 172

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 2113 | Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure) Mention RGE | 12/12/2023 |
| 2213 | Béton armé et béton précontraint (Technicité supérieure) Mention RGE | 26/05/2021 |
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 22/11/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 26/05/2021 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 01/01/2021 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.